

MORNAC

INFOS



NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE P.8

BUDGET P.12

TRAVAUX P.19



Mardi 30 juin • Dans les Jardins de Mornac • Buvette et Restauration sur place

Les GranPaz & L'Onironaute

Les Granpaz



Duo guitare électrique et saxophone.

Deux musiciens, une scène, zéro machine. Avec leur concert 100% live, ils embarquent le public dans un voyage musical festif à travers les grands tubes qui rassemblent toutes les générations.

De Mozart à Stromae, d'Edith Piaf aux Rolling Stones, les medleys surgissent dès les premières notes et transforment chaque concert en moment de partage, d'énergie et de fête. Sur scène, la complicité est immédiate, l'écoute devient mouvement, et l'espace public se transforme en terrain de jeu musical ouvert à tous. **20h**



CIE DEO

L'Onironaute est un berger un peu particulier. Il garde des nuages.

Mais pas n'importe quels nuages... Des nuages lumineux qui sont capables de prendre vie. Au travers ses nombreuses explorations, il a parcouru les mondes réels et imaginaires à la recherche de nouvelles esthétiques. Il a sélectionné celles qui l'ont intrigué, amusé, et captivé pour en faire profiter le monde. Entre le monde des rêves, la tête dans les nuages, Thibaut vous emporte dans un voyage empreint de lumière et de surnaturel. **22h30**

**DU 13 JUIN
AU 25 SEPTEMBRE 2026**

SOIRS BLEUS

SPECTACLES ET MUSIQUES DANS LES COMMUNES DE GRANDANGOULÊME





EDITO

MORNAC

INFOS

Mornacaises, mornacais,

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous m'accordez depuis plusieurs années. Votre soutien me touche profondément et renforce plus que jamais ma détermination à défendre les intérêts de notre commune.

Malgré le contexte économique difficile que nous traversons, et dont nous ne sommes en rien responsables, soyons confiants et continuons d'aller de l'avant. Avec mon équipe, nous nous engageons à rester à votre écoute et à œuvrer avec conviction pour le développement et le bien-être de Mornac.

Ainsi, notre commune conserve une fiscalité stable pour les ménages tout en poursuivant des projets structurants et essentiels pour notre avenir : la création d'une résidence pour les seniors, un important programme de voirie, la rénovation des bâtiments communaux, ainsi que le développement des cheminements doux au sein de notre territoire.

Préparer l'avenir, c'est continuer à structurer et à moderniser notre commune. C'est notre responsabilité envers les générations futures, avec toujours la volonté de replacer l'humain au cœur de nos actions.

J'adresse également toute ma reconnaissance et ma bienveillance à mes collègues élus, qui s'investissent avec sérieux et dévouement dans un seul objectif : vous savoir heureux de vivre à Mornac.

Je tiens à saluer le travail de l'ensemble du personnel communal qui met en œuvre au quotidien les décisions prises au service de tous.

Mes remerciements vont enfin à l'ensemble des bénévoles, des associations, des commerçants, des entreprises et de tous nos partenaires, qui participent activement au dynamisme de notre commune.

Enfin je vous souhaite de bonnes vacances estivales et une bonne lecture.

Le Maire,

Francis LAURENT



Responsable de la Publication : Francis Laurent

Crédit photos couverture : Commune de Mornac

Comité de Rédaction : Élus et personnel en charge de la communication

Mise en page - Impression : Imprimerie Valantin - L'ISLE D'ESPAGNAC Ce numéro a été tiré à 1150 ex.

Sommaire

EDITO

Le mot du Maire 3

INFOS MUNICIPALES

Sommaire 4

Journée sportive et culturelle 5

Brèves 6

Départ / Arrivées - Repas des aînés

Inscription registre communal 7

Nouvelle équipe municipale 8 / 9

Commissions municipales 10 / 11

Budget 12 / 13

Dépôts sauvages 14

Bruits de voisinages 15

Recensement oiseaux - Frelons - Moustiques ... 16

Terra Aventura 17

Ecole - Médiathèque 18

Travaux 19

CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS 20

Site INTERNET

Grâce à lui, restez informés des dernières nouveautés !

Vous pouvez également retrouver différentes démarches en ligne :
Inscription à l'école,
démarches d'urbanisme...



MORNAC
Salle des fêtes
Rue des écoles
DIMANCHE
14 JUIN
10H30 - 16H00

DON DE SANG

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

Partagez votre pouvoir
Donnez votre sang !

PRENEZ RDV

dondesang.efs.sante.fr 0 800 744 100

Service à appel gratuit

JOURNÉE SPORTIVE ET CULTURELLE

BOUGE, DÉCOUVRE, AMUSE-TOI !

ENTRÉE GRATUITE

BUVETTE

programme

ASPT 16
Atelier des collines
Badminton
Choeur des fontaines
Cinéma
Comité des fêtes
Escalade
Foot
Gym volontaire
Handball
Hatha Yoga
Marcheurs de Mornac
Médiathèque
Sophrologie
Temps danse
Tennis Mornac-Touvre
Tennis de table

Démonstrations,
Animations, Quiz

**COMME LE SPORT,
LE SANG
C'EST LA VIE!**

**ALORS
DIMANCHE 14 JUIN,
DE 10H À 16H,
VIENT DONNER TON SANG
À LA SALLE DES FÊTES**

Samedi 13 Juin 10h00-17h00 : MORNAC - 16600

MORNAC

Venez à la rencontre de nos associations
Salle Omnisports, terrains de foot, terrains de tennis

Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins

Visite ADAPEI

Dans le cadre de l'atelier citoyenneté, les jeunes de la classe Jazz de l'Institut Médico Educatif « Les Rochers », en inclusion au sein de l'EREA 2 jours par semaine, ont pu expérimenter le vote en situation réelle à la Mairie de Mornac, le 10 mars.



Une première rencontre a eu lieu le 3 février pour découvrir les missions d'une mairie.

« Cet atelier a pour objectif de clarifier la notion de citoyenneté, de comprendre le rôle que chacun peut avoir dans la société et comment s'y inscrire.

Nous tenons à remercier M. Le maire et son conseil municipal d'avoir rendu cette expérimentation possible, par la mise en place du bureau de vote de manière anticipée. Nous remercions également le service administratif d'avoir détaché Fanny qui a su adapter ses réponses aux questions posées et Amandine pour la communication. »

Morgan, Julien, Kelly, Juan, Tiphaine, Gabriel, Pireyanth,
Corinne Billonnet, Educatrice Spécialisée
Aline Robieu, Enseignante
Nathalie Viollet, Assistante Sociale

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée cette année dans un bel esprit de recueillement et de transmission du devoir de mémoire.

Nous avons eu le plaisir de constater une participation plus importante que les années précédentes, réunissant élus, anciens combattants, porte-drapeaux, associations et habitants.

Cette présence renforcée témoigne de l'attachement de la population à ce temps fort de mémoire nationale. Les enfants ont occupé une place essentielle au sein de la cérémonie. Les plus grands ont procédé à la lecture du message de l'UFAC ainsi que du poème Liberté de Paul Éluard. Les plus jeunes ont accompagné le dépôt de gerbe avec sérieux et solennité. L'ensemble des enfants a également interprété La Marseillaise, apportant un moment particulièrement émouvant à la cérémonie.

Leur implication, leur attitude exemplaire et leur investissement tout au long de la cérémonie ont été chaleureusement salués.

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement dans ce devoir de mémoire indispensable à la transmission de notre histoire et de ses valeurs.



L'aménagement du lotissement du Petit Mairat



Vous avez un projet de construction ?

Vous recherchez un lieu calme, agréable et proche des commodités pour y installer votre famille ? Le Petit Mairat est fait pour vous !

La présentation des 5 derniers lots disponibles à la vente est à découvrir dès maintenant sur notre site internet.



Départ - Arrivées

Inscription au REGISTRE COMMUNAL Des personnes VULNÉRABLES ET ISOLÉES

Conformément à la législation en vigueur, chaque commune doit tenir à jour un registre nominatif recensant les personnes les plus vulnérables, en raison de leur âge, de leur état de santé, ou lié à un handicap.

Ce registre a pour objectif de permettre une intervention ciblée et rapide des services municipaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid, épidémie, etc.). Il facilite également la transmission des données nécessaires à la Préfecture dans le cadre de la coordination des dispositifs de protection civile.

Conditions d'inscription

L'inscription sur ce registre est volontaire et gratuite. Peuvent en faire la demande :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, dépourvues de soutien familial ou social à proximité ;

- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;

- Les personnes adultes en situation de handicap bénéficiant d'une allocation ou d'une reconnaissance administrative de leur handicap.

Modalités

Les personnes concernées ou leur entourage peuvent effectuer la demande d'inscription auprès de l'accueil de la mairie. Un formulaire dédié est mis à disposition à cet effet.

Nous invitons toute personne ayant connaissance, dans son voisinage ou son entourage, de personnes pouvant entrer dans ces critères, à les accompagner dans cette démarche ou à en informer les services municipaux.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à la mairie.



Départ à la RETRAITE

Sylvie BENETEAU, agent communal au sein des écoles, est arrivée en 2019 pour effectuer des remplacements, elle a ensuite été titularisée en reconnaissance de son engagement. Elle a assuré avec sérieux la surveillance des enfants, le service à la cantine ainsi que l'entretien des locaux, contribuant au bon fonctionnement du service scolaire.

Merci et bonne continuation Sylvie !

ARRIVÉES

La commune a le plaisir d'accueillir deux nouvelles volontaires en service civique engagées dans une mission d'intérêt général au sein des services de la médiathèque et de l'école élémentaire.

Bienvenue à Sophie BRACHET et Armelle PETIT !



REPAS des AÎNÉS



Le dimanche 1^{er} février 2026 s'est tenu le traditionnel repas des aînés. Dans une ambiance conviviale, les élus ont servi le déjeuner préparé avec soin par Boris et Maud, les agents du restaurant scolaire.

Après ce délicieux repas, place à la musique et à la danse ! DJ Yannick a animé l'après-midi en faisant vibrer la piste et en encourageant les invités à présenter leurs plus belles chorégraphies.

Rires, échanges et bonne humeur ont rythmé cette journée placée sous le signe du partage. Une rencontre réussie qui donne d'ores et déjà envie de se retrouver l'année prochaine !

Rendez-vous le dimanche 7 février pour l'édition 2027 !

Présentation de la Nouvelle ÉQUIPE MUNICIPALE

Entrée en fonction
des Conseillers
Municipaux élus

Les conseils municipaux des 30 000 communes où le conseil municipal a été élu au complet le 15 mars ont pu être installés et procéder à l'élection du maire et des adjoints. Comme indiqué dans l'article L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Le conseil municipal se réunit de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet".

Pour notre commune de Mornac, cette installation s'est déroulée le vendredi 20 mars 2026 à 18H30.

Notre maire, **Francis LAURENT**, a été réélu à l'unanimité.



Les adjoints élus à l'unanimité sont :

1^{er} adjoint

délégué aux bâtiments
communaux, affaires sportives,
salle omnisports
et gestion des fluides.



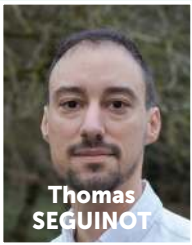
2^{ème} adjointe

déléguée
aux ressources humaines
et aux affaires
scolaires/périscolaires.



3^{ème} adjoint

délégué aux finances,
aux affaires économiques,
aux documents budgétaires
et à l'urbanisme.



4^{ème} adjointe

déléguée aux affaires sociales,
à la santé, à la gestion des salles
communales, à la vie associative
et aux fêtes et cérémonies.



5^{ème} adjoint

délégué à la voirie
et réseaux divers,
aux espaces verts, aux déchets
et à l'éclairage public.



Conseillères municipales déléguées, nommées par M. le Maire

Conseillère déléguée
à la culture,
à la communication
et à la médiathèque.



Conseillère déléguée
aux relations publiques
et à la presse locale



Les conseillers municipaux



**Emilien
INQUEL**



**Pascal
NADAUD**



**Line
DUSSAIGNE**



**Cauphy
TANON**



**Laurence
LEROYER**



**Gaétan
BISSIRIER**



**Brigitte
BOUZIOU**



**Gérard
BOUQUET**



**Marie-Louise
MIEN**



**Yannick
PELOQUIN**



**Céline
DORCHIES**

Les commissions MUNICIPALES

Séances du 30 mars et du 18 mai 2026

Création des commissions COMMUNALES et désignation des MEMBRES

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

*Monsieur le Maire propose
la création de huit commissions
chargées d'examiner les projets
de délibérations qui seront
soumis au conseil.*

La Commission **Finances** traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : achat et commande publique, finances, fiscalité, budget principal, budgets annexes, interventions économiques.

La Commission **Bâtiments/Sports** traiterait des dossiers relevant des bâtiments communaux, des travaux sur infrastructures et des affaires sportives.

La Commission **Voirie/Réseaux/Espaces verts** serait dédiée à l'examen des dossiers relevant de la voirie, des jardins de Mornac, des espaces verts, des réseaux et de la propreté.

La Commission **Éducation/Jeunesse/ Affaires scolaires et périscolaires** regrouperait les thématiques de l'éducation, de la jeunesse, des affaires scolaires/périscolaires.

La Commission **Ressources Humaines** serait dédiée à la gestion de l'ensemble du personnel communal (carrière, formation...), à la prévention et à la sécurité, à l'organisation des services, au recrutement, au règlement intérieur.

La Commission **Fêtes et Cérémonies** traiterait des sujets en relation avec les réceptions organisées par la municipalité, l'organisation de la frairie, les fêtes communales et autres manifestations, l'organisation d'activités commémoratives et les banquets divers.

La Commission **Culture/Médiathèque/ Communication** examinerait les dossiers relatifs à la culture et à la connaissance, à la mise en œuvre de la politique de communication entre la municipalité et la population (informations sur les projets, les manifestations), à la conception et à la publication des articles sur les bulletins municipaux, sur le site internet, dans les réseaux sociaux et à travers tout autre moyen de communication. Elle traiterait également les dossiers portant sur le développement de la médiathèque.

La Commission **Urbanisme/Cheminements doux** examinerait les dossiers en rapport avec le développement urbain et durable, la politique de la ville sur l'aménagement du territoire, l'habitat et le foncier non-bâti et les cheminements doux.

*Monsieur le Maire propose de créer une neuvième commission qui sera chargée
d'étudier les modalités afférentes à la mise en place et au fonctionnement du
conseil municipal des jeunes de la commune de Mornac.*

Monsieur le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Après appel à candidatures et en conformité avec les dispositions du CGCT, notamment de l'article L2121-21, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, propose les membres suivants au sein des neuf commissions :



1. Finances :

- Thomas SEGUINOT (adjoint délégué)
- Isabelle DESMORTIER
- Céline DORCHIES
- Laurence LEROYER
- Yannick PELOQUIN

2. Bâtiments/Sports :

- Pascal DA SILVA (adjoint délégué)
- Gaëtan BISSIRIER
- Émilien INQUEL
- Pascal NADAUD
- Cauphy TANON
- Marie Christine THOUIN

3. Voirie/Réseaux/Espaces verts :

- Didier DUMASDELAGE (adjoint délégué)
- Brigitte BOUZIOU
- Isabelle DESMORTIER
- Line DUSSAIGNE
- Pascal NADAUD
- Yannick PELOQUIN
- Thomas SEGUINOT

4. Éducation/Jeunesse/ Affaires scolaires et périscolaires :

- Isabelle DESMORTIER (adjointe déléguée)
- Brigitte BOUZIOU
- Nadège CHARTIER
- Pascal DA SILVA
- Céline DORCHIES
- Isabelle LETIEVANT
- Marie Christine THOUIN

5. Ressources Humaines :

- Isabelle DESMORTIER (adjointe déléguée)
- Nadège CHARTIER
- Laurence LEROYER
- Isabelle LETIEVANT
- Thomas SEGUINOT

6. Fêtes et Cérémonies

- Marie Christine THOUIN (adjointe déléguée)
- Gaëtan BISSIRIER
- Brigitte BOUZIOU
- Line DUSSAIGNE
- Laurence LEROYER
- Marie-Louise MIEN
- Yannick PELOQUIN

7. Culture/Médiathèque/ Communication :

- Nadège CHARTIER (conseillère municipale déléguée)
- Brigitte BOUZIOU
- Céline DORCHIES
- Émilien INQUEL
- Laurence LEROYER
- Isabelle LETIEVANT
- Pascal NADAUD

8. Urbanisme/ Cheminements doux :

- Thomas SEGUINOT (adjoint délégué)
- Brigitte BOUZIOU
- Céline DORCHIES
- Didier DUMASDELAGE
- Line DUSSAIGNE
- Laurence LEROYER
- Cauphy TANON

9. Conseil Municipal des jeunes (CMJ) :

- Gaëtan BISSIRIER
- Pascal DA SILVA
- Isabelle DESMORTIER
- Line DUSSAIGNE
- Émilien INQUEL
- Marie Christine THOUIN

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Budget 2026

Le budget d'investissement :

1 413 825,69 €

Inscriptions nouvelles 2026 (dépenses réelles)

Remboursement capital emprunt : 139 000 €

Remboursement capital emprunt lotissement (en attente de la vente de parcelle) : **130 000 €**

BÂTIMENTS :

- **Rénovations énergétiques** (médiathèque) : **21 000 €**
- **Installation système d'alarme PPMS** (groupe scolaire) : **7 000 €**
- **Etude / installation de panneaux solaires** : **30 000 €**

Acquisitions diverses (véhicules, matériel de cuisine, informatique, autolaveuses, mobilier...) : **142 800 €**

City Stade (réfection sol + filet de toit) : **35 000 €**

Défense incendie : **2 000 €**

Panneaux de voirie : **25 000 €**

Travaux d'entretien de la voirie : **120 000 €**

Etude / Travaux de réfection RD 699 : **410 000 €**

Cheminement doux / acquisition terrains : **61 000 €**

Eclairages publics (ajout + campagne LED) : **100 000 €**

Pass Accession : **8 000 €**

Transfert de charge GA (CLECT) : **49 000 €**

Divers (cautions...) : **3 525,69 €**

Aménagements des parcelles des logements sociaux (travaux subventionnés) : **100 500 €**

Voirie résidence seniors : **30 000 €**

Recettes de fonctionnement :

3 600 000 €

Dotations de l'Etat : **372 000 €**

Fiscalité directe et indirecte (impôts directs, FNGIR, attributions de compensations...) : **1 837 000 €**

Produits d'exploitation (loyers...) : **78 178,75 €**

Excédent antérieur : **1 312 821,25 €**

Dépenses de fonctionnement :

3 600 000 €

Masse salariale : 1 094 000 €

Charges de gestion (participations aux différents syndicats, subventions aux associations, caisse des écoles, CCAS...) : **551 000 €**

Frais de fonctionnement (achats, fluides, maintenance, entretien bâtiments, prestations extérieures, fonctionnement des services, assurances) : **644 000 €**

DIVERS :

- **Autofinancement** : **1 207 000 €**
- **Opérations d'ordre** : **52 000 €**
- **Charges financières** (intérêts emprunts) : **52 000 €**



Résultats du compte administratif 2025

Le budget de fonctionnement

Recettes
2 455 676,10 €

- Dont 32 % d'impôts locaux
- Dont 64 % de dotations, taxe, attribution de compensation, droits de mutation

Dépenses
1 921 126,49 €

- Dont 23 % de charges à caractère général (fluides, entretien bâtiments)
- Dont 48 % de dépenses de personnel
- Dont 25 % de charges de gestion courante (SIVU, caisse des écoles, subventions des associations)

Liste non exhaustive de dépenses d'investissement qui ont été effectuées au cours de l'année 2025

Réfection de la toiture de l'atelier des services techniques :

53 886 €



Clôture / portail (groupe scolaire) :

24 675 €



Matériel informatique (école/mairie/médiathèque) :
11 075,01 €



Travaux de voirie :
119 267,76 €



Rénovation énergétique
Salle omnisports / Mairie :
51 371,19 €

Pass accession :
4 000 €



Acquisitions diverses (débroussailluse, panneaux de signalisation, extincteurs, mobilier...) :
15 123,59 €

Travaux engagés en 2025 non réalisés (Restes à Réaliser) (1^{er} trimestre 2026)

Réfection de la toiture de la salle des fêtes et du garage des services techniques :
110 900 €

Aires de jeux (groupe scolaire/espace public) :
31 300 €

Acquisition d'un lamier : **7 600 €**

Subventions perçues en 2025

Réfection de la toiture de l'atelier des services techniques (état + département) : **22 710,17 €**

Rénovation énergétique (état + département + GrandAngoulême) : **18 322,47 €**

Acquisition de tables de tennis de table (GrandAngoulême) : **1 900 €**

Clôture et portail du groupe scolaire (état) : **14 452,17 €**

Etude énergétique des bâtiments : **7 040,79 €**

Aménagement poste agent (FIPHP) : **922,24 €**

Résultat de clôture :

(avec report 2024 + restes à réaliser, toutes sections confondues)

1 312 821,25 €

Dépôts SAUVAGES



Lutte contre les dépôts sauvages : une solution en quelques clics !

Clean4Green est une application mobile qui permet à chacun de signaler facilement les dépôts sauvages autour de soi. En quelques secondes, il suffit de :

- 1 Prendre une photo
- 2 Géolocaliser le lieu
- 3 Envoyer le signalement.

Ces informations sont ensuite transmises aux collectivités et aux associations pour faciliter les opérations de nettoyage.

L'application s'appuie aussi sur une communauté engagée qui peut organiser ou rejoindre des actions de nettoyage comme des cleanwalks, afin d'agir concrètement pour un environnement plus propre.

Simple, gratuite et collaborative, Clean4Green permet à tous de participer à la protection de la nature au quotidien.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - MARS 2026



La forêt n'est pas une poubelle !

Du simple mégot de cigarette au dépôt de gravats, chaque année, plusieurs tonnes de déchets sont laissées en forêt. Ces incivilités sont nocives pour l'environnement et exposent leurs auteurs à des sanctions.



Des déchets nocifs pour l'environnement

Aujourd'hui, le manque de propreté est l'une des principales réclamations faite par les usagers des forêts.

Quelle que soit leur nature (gravat, électroménager, alimentaires, déchets verts...) les déchets polluent les eaux et les sols. Ils sont dangereux pour les animaux et parfois pour l'être humain. Certains dépôts sauvages contiennent en effet des matériaux nocifs, comme l'amiante. Un mégot de cigarette met 2 à 3 ans pour se décomposer, un sac plastique 100 à 450 ans, une canette en aluminium 100 à 500 ans et un chewing-gum 5 à 10 ans. et contrairement à ce que l'on pourrait penser, même les déchets verts ne sont pas les bienvenus en forêt ! En effet, ils favorisent les plantes envahissantes, mettent beaucoup de temps à se transformer en humus : ces résidus dégradent les sols forestiers pouvant même les asphyxier.

Soyons tous responsables : les déchets, c'est dans ta voiture, pas dans la nature !



Mission de police de l'environnement.



Dépôt sauvage en forêt

Un coût important pour la société et une surveillance continue

Chaque année, l'Office national des forêts ramasse plusieurs tonnes de déchets nocifs et polluants. Ces dernières années ont été marquées par une augmentation des dépenses de propreté de plus de 20 %.

Pour lutter contre les différents abus ou atteintes à la forêt et à l'environnement, les personnels de l'ONF réalisent régulièrement des missions de surveillance et de police. Avec les services de police, ils sont également actifs pour rechercher les auteurs des dépôts sauvages. Si le dépôt est réalisé par un piéton la contravention peut aller jusqu'à 450 euros. Si le dépôt de déchets en forêt est fait à l'aide d'un véhicule, il est encouru une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros et des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire, ainsi que les dommages et intérêts pour le préjudice subi. Enfin, si le dépôt est réalisé par un professionnel il s'agit d'un délit puni de deux ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende !

En forêt, je veille à

Emporter mes déchets.
Les poubelles ont été supprimées volontairement car les animaux, en les fouillant, se blessent ou s'étouffent.

Abandonner des déchets en forêt est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.

* Pour les professionnels, délit puni de 2 ans de prison et 75 000 € d'amende

Une charte "J'agis pour la forêt", le guide indispensable du promeneur citoyen, est téléchargeable sur le site internet de l'ONF : www.onf.fr

Opération Tranquillité Vacances : partez l'esprit serein !



À l'approche des périodes de congés, nous vous rappelons l'existence du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV), un service gratuit destiné à renforcer la sécurité des habitations en l'absence de leurs occupants.

Ce dispositif permet aux personnes qui s'absentent pour quelques jours ou plusieurs semaines de signaler leur départ aux services de sécurité. Des patrouilles régulières sont alors organisées par la gendarmerie afin de surveiller les domiciles inoccupés. En cas d'anomalie constatée (tentative d'effraction, dégradation, présence suspecte...), les propriétaires ou les personnes de confiance désignées sont immédiatement prévenus.

Comment s'inscrire ?

- L'inscription est gratuite et s'effectue simplement en ligne ou directement auprès des services de police ou de gendarmerie.
- Il est recommandé d'effectuer cette démarche quelques jours avant le départ, en précisant les dates d'absence ainsi que les coordonnées utiles.

Quelques conseils complémentaires :

- Confiez à un voisin ou à un proche le soin de relever le courrier ou d'ouvrir ponctuellement les volets pour ne pas laisser de signes visibles d'absence prolongée.
- Évitez de communiquer vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.





OISEAUX DES JARDINS

Observer, apprendre, partager

Un programme de science participative pour mieux connaître et protéger les oiseaux près de chez nous.



Chaque observation compte !

Rejoignez-nous sur le site !



Scannez-moi ou rendez-vous sur oiseauxdesjardins.fr

COMMENT PARTICIPER ?

1 JE M'INSCRIS

Je crée un compte gratuit sur oiseauxdesjardins.fr

2 JE CHOISIS MON LIEU D'OBSERVATION

Jardin, balcon ou parc, un lieu que je fréquente régulièrement.

3 J'OBSERVE LES OISEAUX

Pendant le temps que je souhaite, j'identifie et note les espèces que je vois.

4 JE SAISIS MES DONNÉES

Je transmets mes observations en ligne en quelques clics.

5 JE CONTRIBUE À LA RECHERCHE

Mes données aident les scientifiques à suivre l'évolution des oiseaux et à mieux protéger la nature.



Participez toute l'année et aux grands rendez-vous de comptage en hiver et au printemps.



Des fiches et des aides pour reconnaître les espèces.



Un programme ouvert à tous, débutants comme passionnés !



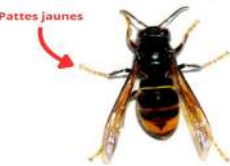
Une action concrète pour la biodiversité, près de chez vous.



LES FRELONS

FRELON ASIATIQUE
(dominante noire)

Pattes jaunes



FRELON EUROPÉEN
(dominante jaune clair)

Pattes brun-rouges



Reconnaitre le frelon asiatique

- Il se situe dans un endroit abrité (cabane de jardin, trou dans un mur, haie...)
- Forme ronde ou en poire
- L'entrée correspond à un petit trou sur le côté
- Il se construit dans un tronc creux ou sous un abri (conduit de cheminée...)
- Forme allongée
- L'entrée se fait par la base du nid qui est totalement ouverte



Participation de la commune :

Nous vous rappelons que, pour la destruction des nids de frelons asiatiques, la commune participe financièrement à hauteur de 50 % de la facture, dans la limite de 50 € par nid détruit, et ce tout au long de l'année.

La mairie verse directement sa part à l'entreprise ; vous n'aurez donc à régler que le reste à charge.

COUPONS L'EAU AU MOUSTIQUE TIGRE

Il vit et pique près des habitations : dans un rayon de 150 mètres seulement. Pour protéger notre santé : éliminons ses lieux de ponte !

- VIDEZ l'eau des récipients et des coupelles une fois par semaine, d'avril à novembre
- COUVREZ les récupérateurs d'eau et les bidons
- NETTOYEZ les gouttières
- NE LAISSEZ PAS stagner l'eau de pluie

Partout, supprimez les eaux stagnantes

Chaque femelle pond jusqu'à 200 œufs dans de petits récipients contenant un peu d'eau... C'est là que nous devons agir !

QUI EST-IL ?
Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est petit (5 mm), rayé noir et blanc.







Terra Aventura ! Nouveau parcours à Mornac

Depuis 15 ans, des milliers d'équipes joignent les plaisirs de la découverte des patrimoines de Nouvelle Aquitaine à la joie d'une pratique physique douce sur un fond ludique imaginé en Limousin.

En 2025, plus de 135.000 équipes ont joué, visité, parcouru nos territoires grâce à une application gratuite qui regroupe toutes les générations autour de la curiosité, de l'humour et d'un sain esprit de compétition.

La Charente, et particulièrement Angoulême, sont engagés depuis que ce concept a franchi les limites administratives de la Région Limousin pour mettre « cap à l'ouest ». Depuis 10 ans, Angoulême peut s'enorgueillir d'avoir un parcours qui fonctionne toujours très bien : plus de 12.000 joueurs en 2025 avec un très bon taux de satisfaction des participants. Ce parcours fait l'objet d'une refonte complète pour 2026. GrandAngoulême accueille aussi un parcours à vélo à Fléac, le long de la Charente et un autre à Ruelle.

Fin 2025, Angoulême a accueilli un parcours éphémère. Les illuminations de Noël et certains des murs peints qui ornent la ville ont attiré plus de 22000 personnes.

De juillet à septembre, le musée de la Bande dessinée accueillera un parcours éphémère en ses murs et l'office de tourisme organise un événement début juillet pour les aficionados de Terra Aventura.

Au-delà de ces initiatives, la commune de Mornac travaille depuis fin 2024 pour mettre en place un parcours sur le territoire communal.

Après quelques ajustements, un itinéraire de découverte des patrimoines traditionnels, artisanaux et naturels sera proposé à compter du **20 juin 2026**. Dès cette date, il y a fort à parier que des centaines de joueurs vont venir découvrir cette nouveauté populaire et familiale. En tant qu'habitant, chacun sera invité à suivre cette balade. Il s'agira aussi de ne pas « divulguer » le lieu où seront cachés la gourde et ses fameux badges. Enfin, il conviendra de faire attention à la circulation pédestre et automobile qui ne manquera pas d'être très dense à certaines périodes (week-ends, vacances, etc.) autour du point de départ qui sera situé dans le bourg.



Retour en images
SUR LES CRÉATIONS DES ÉLÈVES
lors des temps périscolaires !



Création d'un petit panier pour Pâques



Création de cadeaux pour la fête des mères



Décorations de tables pour les repas à thèmes



Décor printanier sous le préau

Inscription à l'école MATERNELLE



Votre enfant est né en 2023 ?

Pensez à l'inscrire en mairie pour une rentrée à l'école maternelle en septembre 2026. Le formulaire à compléter ainsi que la liste des pièces à fournir sont disponibles sur notre site internet.

Si vous êtes nouveaux habitants de la commune, la démarche est la même pour les inscriptions en maternelle et/ou en élémentaire.

Les équipes municipales et enseignantes seront ravies d'accueillir vos enfants.

La MÉDIATHÈQUE : Culture, Jeux et Découvertes

Horaires d'été du 6 juillet au 7 août

Lundi :
12h00 - 17h00
Mercredi :
10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Vendredi :
10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Horaires d'ouverture

Lundi :
12h00 - 17h00
Mercredi :
10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Vendredi :
14h00 - 19h00

La médiathèque propose tout au long de l'année des animations variées pour petits et grands.

- Chaque mois, des ateliers créatifs pour les enfants sont organisés autour de différentes thématiques.
- Des soirées jeux de société ont également lieu toute l'année, et plus particulièrement en été où les parties se déroulent en extérieur ! C'est l'occasion de découvrir la **grande collection de jeux de la médiathèque** (à tester sur place ou à emprunter).
- **Du 22 au 26 juin 2026**, c'est la semaine spéciale du Jeu ! La médiathèque accueillera les classes des écoles maternelles et élémentaires pour des ateliers découverte autour des jeux de société.
- La médiathèque participe également à **plusieurs festivals culturels** comme **Croc Polar** et le **Prix des Littératures Européennes de Cognac**. Un atelier jeunesse avec le dessinateur **Gorobeï** a été organisé dans le cadre du festival **Drôles de Livres** et le **spectacle La carapace se carapate** interprété par la **Naine Rouge** lors du festival **Les Petites Oreilles en Goguette (POG)** devant les classes de moyennes et grandes sections de maternelle.

Évènement à ne pas manquer :
dans le cadre du festival **Au fil du conte**, **Titus** présentera son spectacle **"Des lire"** le **2 octobre 2026 à 20h à la salle des fêtes !**





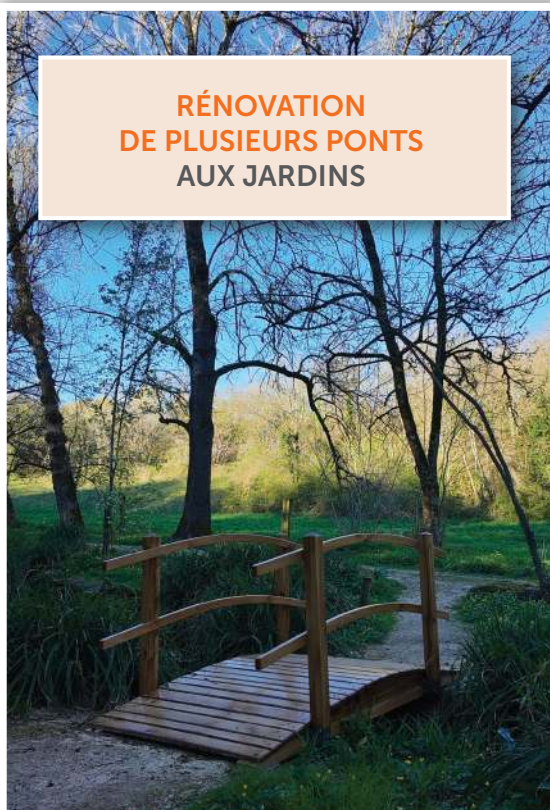
TRAVAUX



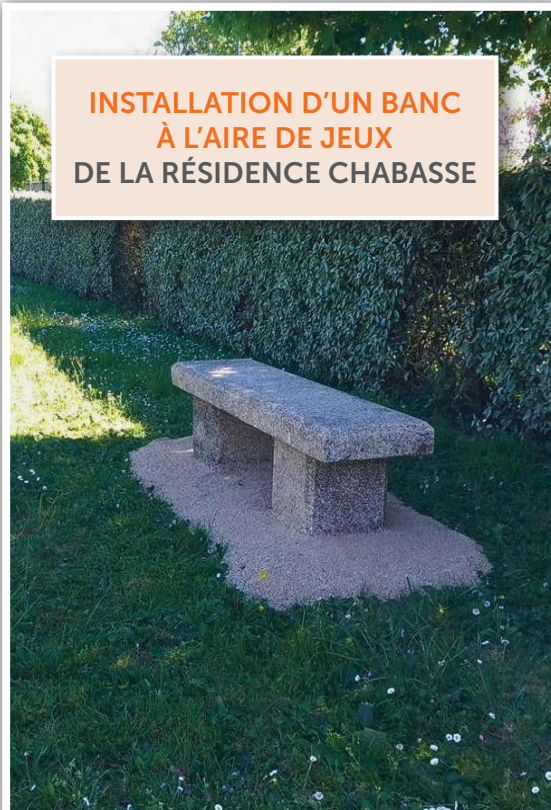
**INSTALLATION
DE NOUVELLES AIRES DE JEUX**
aux écoles par les agents
des services techniques



**REEMPLACEMENT
DES JEUX**
dans le parc
situé à côté du
Relais d'Assistants
Maternelles



**RÉNOVATION
DE PLUSIEURS PONTS
AUX JARDINS**



**INSTALLATION D'UN BANC
À L'AIRE DE JEUX
DE LA RÉSIDENCE CHABASSE**

À vos agendas

JUIN

Vendredi 19

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Mercredi 24

11h00 - Atelier créatif
à la médiathèque

19h00 - Course cycliste
(Angoulême Vélo Club)

Dimanche 28

Spectacle de danse
(Temps danse)

Mardi 30

Soirs Bleus aux jardins
20h00 - Les GranPaz
22h30 - Cie DEO "L'Onironaute"

JUILLET

Les mercredis soir
du 15 juillet au 12 août

A partir de 19h - Théâtre
d'impro aux jardins

Mercredi 8

11h00 - Atelier créatif
à la médiathèque

Jeudi 9

18h30 - Soirée Jeux de société
à la médiathèque

Lundi 13

Entre 18h30 et 20h00 - Marche
Nocturne - (Étoile Sportive Mornac)

Mercredi 22

11h00 - Atelier créatif
à la médiathèque

Jeudi 23

18h30 - Soirée Jeux de société
à la médiathèque

Jeudi 30

18h30 - Soirée Jeux de société
à la médiathèque

AOÛT

Samedi 1^{er}

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Jeudi 6

18h30 - Soirée Jeux de société
à la médiathèque

SEPTEMBRE

Samedi 5

20h00 - Bal Country
(Refuge de l'Angoumois)

Mardi 8

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Vendredi 18

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Samedi 19 et dimanche 20

Frairie (Comité des fêtes)

OCTOBRE

Vendredi 2

20h00 - Spectacle « Des Lire »
de Titus à la salle des fêtes
(Festival au Fil du Conte)

Mardi 13

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

NOVEMBRE

Mardi 3

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Mercredi 11

Thé Dansant (Comité des fêtes)

Dimanche 15

8h30 - 18h00
Bourse aux jouets (APE)

Vendredi 20

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Samedi 21 et dimanche 22

Spectacle d'impro
(Heavy Meta Impro)

Vendredi 27

Loto (Étoile Sportive Mornac)

DÉCEMBRE

Mardi 8

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Vendredi 18

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Mercredi 23

20h30 - Séance de cinéma
à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

